

Comité de pilotage

Date : 12 mai 2016

Absents : D. Gourdant, C. Calloud

Secrétariat : Ch. SEUX

CR du 12 mai est non validé : on attend le retour de la 3CPS pour le centre nautique

Relevé des décisions

Jeunesse : 30 mn

Sujet 1 : décision information

GAP JARDIN PUBLIC Les élus Jeunesse souhaitent que ce dossier soit porté par un autre binôme d'élus, car ce n'est pas qu'un jardin d'enfants, et Christine est déjà fortement impliquée dans le SIVU et d'autres dossiers. Un appel est fait vers les binômes environnement et travaux.

Contraintes financières et de délais : Il y a 15 000 euros de reliquat à utiliser avant mi-décembre (facture reçue), travaux à réaliser à l'automne. Cela met une forte pression sur les élus.

GAP Jardin public le 4 juin 10 h à 12h.

Préparation du questionnaire : Agnès et Sabine ; il sera présenté / débattu en GAP.

Communication à tous : Fernand

Possibilité de confier au chargé de mission la synthèse des questionnaires et la mobilisation en direction des jeunes et des anciens.

Sujet 2 : information

Le SIVU les enfants de Solaure a pris en charge le périscolaire et les TAP et prendra bientôt la cantine

- dans le contexte de création d'un Syndicat, c'est une lourde tâche puisqu'il faut en cours d'année refaire tous les dossiers
- Une difficulté de fonctionnement supplémentaire : actuellement le bureau composé de 4 élus ne s'est jamais retrouvé au complet en réunion de travail.
- Les aspects financiers de transfert commune / SIVU seront traités par Agnès, Caroline et Christine

Finances : 30 mn

sujet 1 : Budget DM à prendre au prochain CM : décision

A l'heure actuelle :

CALD (Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme) rénovation appartement (ligne 312) = 8 000 € travaux, étude 2 700 €

Eglise SAINT GERAUD = 13 700 € décor peint

BATIMENT TECHNIQUE = 460 000 € TTC à ce jour : OK (ce prix comprend les raccordements EDF, la production photovoltaïque d'électricité (13 000 €), les études, les

travaux : dalle parement. Des remarques sont faites que ce dossier n'a pas assez discuté en CP. Maintenant les marchés sont validés, on ne peut pas changer 2/3 de subventions. Cela libère des espaces pour garage à louer et notons que la fromagerie installée à la Tuilière a remercié la commune.

THEROND (ligne 315) : 3 600 € étude géomètre + assistance à maîtrise d'œuvre.

TOTAL : 20 000 € / Pris sur frais d'étude du centre rural d'animation (98 000 €), il reste 78 000 €

Calade (travaux réseau) : Le SDED a fouillé et aurait dû remettre en état et nous doivent une mise en état de la calade : lettre recommandée.

Sujet 2 : rencontre avec la banque sur notre capacité d'endettement information Rencontre avec la Caisse d'Epargne. Nous sommes rassurés sur notre capacité financière et un changement de stratégie avec possibilité d'emprunt au plus tôt pour 3 opérations : en une les bâtiments des communaux, la calade, et la salle des fêtes . 2 autres banques sont contactées.

3-Mobilité, Joachim 15mn

Sujet 1 : information location gratuite d'un vélo-cargo

Cargo-vélo : un moyen de faire ses courses sans utiliser sa voiture, démarche initiée par l'association Vélocargo. A démarré à Crest, Aouste puis Saillans. Actuellement le forum le propose aux habitants à la location gratuite pour 2h. Il nous est demandé une aide de 500 € pour rémunérer l'association et le Forum. Il est soulevé le peu d'usage dû sans doute aux heures d'ouverture du Forum (fermé le WE) ; ***voir si c'est possible de mettre le vélo-cargo à disposition le dimanche et l'été...***

Sujet 2 : information GAP Mobilité

Rappel : 1ère réunion du GAP Transports-Mobilité le Jeudi 19 mai à 18h à la mairie : Point sur ce qui reste à faire...

4-Urbanisme : Vincent : 25 mn information

Un groupe urbanisme composés d'élus fait régulièrement le point sur ces questions. Ils étudient les demandes et reçoivent des personnes. Les réponses sont parfois négatives car les projets ne sont pas « légaux » ou sans réponses car le PLU est en cours de modifications. De plus, les dossiers partent à l'interco et à la DDT avec des retours négatifs. Parfois, il reste présent à l'esprit de certains que le maire a pouvoir de décision sur ces sujets. Il est rappelé que ce n'est pas légal...

Olivier YRLES et Muriel MARTIN sont assermentés et vont visiter régulièrement les quartiers pour s'assurer que les permis déposés sont conformes à la réalité. Ils tournent dans tous les quartiers et font des retours et verbalisation si nécessaire.

Un article spécial urbanisme sera écrit dans la lettre d'infos de cet été.

5- Associations : Annie : 10mn information

La gestion des fêtes traditionnelles pose problème

- malgré des subventions aux associations 21 100 € et 14 200 € pour fêtes et cérémonies, on note une diminution d'implication des associations car le retour sur investissement se réduit d'autant plus que les sommes sont partagées entre plusieurs associations et les bénévoles se fatiguent.
- problème du coût et du choix des orchestres : La mairie a pris des options sur des orchestres car le risque était de ne plus avoir de choix.
- problème de coût de location d'estrade : devis d'Aurel (estrade vendue ? Ou avec prêt sur quelques années gratuites car trop difficile à monter et à stocker) 2 500 € pour 2 jours, 1 250 € pour 1 soir. Se pose la question de l'achat d'une estrade couverte ou non.
- la grande vogue : Equisens et Anguille sur Roche s'engageraient à condition d'une aide supplémentaire
- la fête de la musique : l'Oignon, l'Oubliette. OK

Il est décidé que la mairie paie les orchestres à hauteur de 2 000 € et garantit une aide complémentaire si l'événement n'a pas lieu...

Les associations demanderont à leur assurance le surcoût pour une assurance annulation... Cela permettra aux associations de s'investir sereinement.

Mots clefs

Association et fêtes traditionnelles

Débriefing animation

Pour plus d'information ...
